

À propos du bilan géographique de l'année 1911 [suite]

Autor(en): **Richoz, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DU BILAN GÉOGRAPHIQUE

de l'année 1911

(Suite)

III. L'accord franco-allemand au sujet du Maroc et du Congo.

Parmi les nombreux faits de géographie politique qui ont marqué l'année 1911, nous en choisissons un seul, le plus considérable, celui qui a fait couler le plus d'encre : l'accord franco-allemand au sujet du Maroc et du Congo.

On se rappelle les événements.

Le 1^{er} juillet 1911, un navire de guerre allemand, le « Panther », apparaissait brusquement dans le port d'Agadir, menaçant les Français d'une guerre au cas où ils continueraient à « fourrager » dans ce Maroc qui, aux termes du traité d'Algésiras, devait conserver son indépendance.

Le 7 juillet, le premier mouvement de stupeur étant passé, les pourparlers commençaient entre l'Allemagne belliqueuse et la France intimidée.

Le 11 octobre, après trois mois de conversation, un accord intervenait, qui était signé à Berlin le 23 du même mois. Enfin, le 4 novembre, un arrangement était conclu au sujet des compensations congolaises.

Cet arrangement, qui n'a arrangé personne, ne durera probablement pas. Cependant il est important de le connaître, d'abord parce que l'échange qui a été fait est considérable, ensuite et surtout parce qu'il est très représentatif des visées politiques de l'Allemagne.

1^o Le traité reconnaît à la France le droit de protectorat sur le Maroc. La situation de ce pays vis-à-vis de la France est dès lors à peu près la même que celle de la Tunisie. « La France pourra se faire représenter au Maroc par un haut fonctionnaire dont les compétences rappelleront celles du résident général à Tunis et qui remplira le rôle de premier ministre du sultan. Aux divers ministères chérifiens seront attachés des contrôleurs français. La France aura le droit d'occuper les points du Maroc dont l'occupation lui semblera nécessaire; elle sera l'intermédiaire obligé des relations du

gouvernement chérifien avec les puissances étrangères ; elle contrôlera les finances marocaines », etc. ¹.

La seule chose que l'Allemagne ait réservée, c'est la liberté de commerce ; les ports devront rester ouverts à toutes les nations, et les concessions industrielles devront être accordées sans distinction de nationalité. Ceci pour sauver les frères Mannesmann et tout le commerce allemand.

Le Maroc que la France acquiert ainsi a une superficie à peu près égale à dix fois la Suisse, et une population approximative de 5 à 7 millions. Le climat, très varié par suite du relief accidenté, est généralement sain ; les pluies, apportées par les vents qui soufflent de l'Atlantique, sont plus abondantes et plus régulières qu'en Algérie. Plusieurs vallées possèdent une fertilité remarquable.

Mais la médaille a son revers. D'abord l'accord franco-allemand ne délimite le Maroc ni au Nord ni au Sud. Un traité franco-espagnol signé en 1904 et tenu secret pendant la conférence d'Algésiras (ce fait montre, entre beaucoup d'autres, quelle comédie on a joué à Algésiras!) donnait à l'Espagne tout le Nord du pays, depuis la Moulouya et le Sébon jusqu'à l'Atlantique : la France tiendra-t-elle ses promesses ? abandonnera-t-elle le Rif, cette position stratégique de premier ordre sur l'Océan, la Méditerranée et le détroit de Gibraltar ? ²

En second lieu, l'intérieur du pays est en proie à l'anarchie la plus complète. Le régime de la féodalité y est synonyme de désordre. Le sultan n'est jamais obéi que par une faible partie des tribus. Il suffit que la France le prenne sous sa protection pour qu'il surgisse immédiatement des prétendants nouveaux. Les populations berbères, arabes, juives ou maures, ont la même perfidie et une égale haine de l'étranger. Les guerres incessantes, l'absence presque complète de justice et de police, une paresse et une insouciance fatalistes, des méthodes primitives d'agriculture et d'élevage ont maintenu le peuple dans une pauvreté et une barbarie honteuses.

On peut prédire, sans crainte de se tromper, que la conquête et la civilisation du Maroc coûtera à la France les mêmes

¹ Cf. *Annales de géographie* du 15 mars 1912, p. 185.

² Les négociations qui traînaient depuis un an viennent enfin d'aboutir. Dans le Rif, la limite, qui devait suivre la vallée du Sébon, a été portée beaucoup plus au Nord et longe la ligne de faite de la montagne, de la Moulouya jusqu'au Loukkas. Tanger sera ville internationale dans un rayon de 15 à 18 kilomètres. Comme on le voit, on a fait des concessions des deux côtés, mais surtout du côté espagnol.

sacrifices d'hommes, de temps et d'argent que l'Algérie. Et comme la question économique prime aujourd'hui toutes les autres, les Français risquent de travailler pour le roi de Prusse : sous la protection des baïonnettes françaises, le commerce allemand fleurira !

2° En échange du Maroc, la France cède à l'Allemagne un morceau de ses possessions congolaises destiné à arrondir le cameroun allemand. Les nouvelles limites sont faciles à tracer. Du lac Tchad, une ligne à peu près droite suit le Chari et son affluent de gauche, le Logone, passe à Laï et va rejoindre l'Oubangui à l'embouchure de la Lobai (au Sud de Bangui, 4° Lat. N.). Comme on le voit, cette ligne abandonne à la France un petit territoire allemand, le célèbre « bec de canard », c'est-à-dire ce petit triangle — un non-sens géographique — qui s'avancait dans les possessions françaises ; par contre, elle donne à l'Allemagne une large bande de territoire à l'Est du Cameroun.

De l'embouchure de la Lobai la nouvelle limite s'incurve en un arc de cercle convexe vers l'Ouest, qui, après s'être éloigné du Congo-Oubangui, vient rejoindre le grand fleuve à l'embouchure de la Sanga (près de Bonga, en face de Loncoléla, 1° Lat. S.). Puis elle remonte vers le Nord-Ouest et rallie la côte dans l'estuaire du Rio Mouni, entre Libreville et la Guinée espagnole.

Au total la France cède 250,000 km., soit une superficie égale à six fois la Suisse et à la moitié de la France. Au point de vue de la valeur, ces territoires sont fort inégaux. La bande située au Sud du Cameroun, depuis la côte jusqu'à Ouessou (à l'embouchure de la Ngoko dans la Sanga) appartient à la forêt tropicale, riche en caoutchouc et en ivoire ; mais elle est occupée par des Pahouins hostiles. La zone de Bonga, sur le Congo, à Binder (10° lat. N.) embrasse toute la série des transitions, depuis les marécages de la basse Sanga, la silve équatoriale de la moyenne Sanga, le pays de forêts coupé de savanes de la Kadéï, de la Mambéré et de la Lobai (affluents de l'Oubangui), jusqu'aux territoires soudaniens caractérisés du haut Logone¹. Mais la valeur vraie des acquisitions allemandes vient de leur position géographique.

On a remarqué les deux tentacules qui s'avancent sur le Congo et l'Oubangui : elles sont destinées à mettre en relations directes les possessions allemandes et le Congo belge. Un chemin de fer, partant de l'estuaire du Rio Mouni, et se dirigeant vers l'Est, pourrait ainsi atteindre le Congo belge,

¹ *Annales de géographie*, 15 mars 1912.

sans passer sur les possessions françaises. Celles-ci, au contraire, sont démembrées : le Congo gabonais ne communique plus avec l'Oubangui que par le fleuve ; le territoire laissé à la France, à l'Ouest du Congo-Oubangui, entre les deux dents de la fourche qui menace le Congo belge, est destiné à tomber à bref délai entre les mains de l'Allemagne. M. Gabriel Hanotaux, considérant la nouvelle carte des possessions équatoriales, écrivait : « Tel est cet accord biscornu qui n'a satisfait personne. L'œuvre de Brazza est annihilée ; la colonne vertébrale de notre Congo est brisée ; nos territoires, transpercés et crevés, sont désormais sans défense, à la merci d'un coup de main... Le Congo français a les reins cassés et la gorge prise ; il périra paralysé ou étranglé... Les limites du Cameroun allemand sont taillées au hasard, sans solidité ni prestige. La Belgique est inquiète ; l'Espagne est blessée ; l'Italie a été mise en appétit... C'est à recommencer. »¹

L. RICHOUZ.

ÉCRITURE DROITE ET ÉCRITURE PENCHÉE

(Suite et fin.)

Quelle est l'écriture la plus perfectible ?

Certains auteurs trouvent que l'écriture droite permet aux débutants d'arriver plus vite à écrire couramment et qu'avec elle on obtient des progrès assez rapides. M. Philippon, inspecteur, cite le passage suivant : Exempt de l'étude interminable de la pente, l'enseignement de l'écriture droite plaît à l'enfant. On constate que la presque totalité des élèves arrive, dans un temps relativement court, à pratiquer la verticale d'une façon satisfaisante. Mais remarquons que cette écriture n'est guère susceptible d'amélioration et restera toujours une écriture quelconque. L'écriture penchée, à progrès plus lents, peut-être, donne cependant une écriture qui peut toujours être perfectionnée et arriver ainsi à un maximum de beauté et de progrès. Laissons à l'école un peu d'idéal, laissons l'esthétique progresser là, comme ailleurs.

Quelle est la plus régulière des écritures ?

Une fois acquises, toutes deux sont régulières. Vous trouverez de superbes écritures obliques, d'une régularité incon-

¹ Cf. Revue hebdomadaire. 4 novembre 1911.